



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mercredi 11 NOVEMBRE 2020
au Monument aux morts
102^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918
Commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les Morts pour la France

PROGRAMME

- 10h20** Arrivée des autorités civiles et militaires à la Porte Serpenoise
Accueil par le Major de garnison
- 10h25** Présentation de la cérémonie par le Major de garnison
- 10h30** **Début de la cérémonie**
- Déplacement des autorités sur la ligne protocolaire
 - **Lecture du message de Mme la Ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, auprès de la Ministre des armées, par M. le préfet de la Moselle**
 - **Dépôt de gerbes** dans l'ordre suivant :
 - 1.M. André MASIUS, président du comité de coordination des associations patriotiques
 - 2.M. Christian BAILLY, le général de corps d'armée, Gouverneur Militaire de Metz
 - 3.M. François GROSDIDIER, maire de Metz
 - 4.M. Laurent TOUVET, préfet de la Moselle
 - Minute de silence
 - Refrain de l'hymne national
- 10h45** Départ des autorités

Observations :

- dépôt de gerbes sur socles et livraison pour 10h00
- absence de musique ABC
- participation d'un porte-drapeau et présence d'un clairon
- présence de 8 personnes au total
- sonorisation de l'espace de la cérémonie réalisée par la ville de Metz
- enregistrement vidéo de la lecture du message par le service de la communication de la préfecture
- diffusion de la cérémonie sur le site Facebook de la préfecture
- respect des mesures sanitaires (distanciation, port du masque)
- information des parlementaires lors de la réunion hebdomadaire en préfecture (situation sanitaires et autres sujets)
- information des associations patriotiques par les services de l'ONAVVG 57 (fait le 2.11.2020)
- cérémonies religieuses du 6 novembre à la synagogue et le 11 novembre à la cathédrale sont interdites (information donnée le 3 novembre au consistoire et évêché)

